



OMPI

ORGANISATION MONDIALE
DE LA **PROPRIÉTÉ**
INTELLECTUELLE

L'importance de la bonne gestion des droits d'auteur et des droits voisins

Tunis, 13 décembre 2022

Anita Huss-Ekerhult

Division de la gestion du droit d'auteur

Secteur du droit d'auteur et des industries de la création

WIPO FOR OFFICIAL USE ONLY

OMPI – Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle



- Agence des Nations unies autofinancée, fondée en 1967
- 193 États membres
- Basée à Genève, avec des bureaux extérieurs à Abuja, Alger, Pékin, New York, Rio de Janeiro, Singapour et Tokyo
- Forum mondial pour les services, la politique, l'information et la coopération en matière de propriété intellectuelle (y compris l'administration de 25 traités de propriété intellectuelle)
- Mission : *"La promotion de l'innovation et de la créativité pour le développement économique, social et culturel de tous les pays, grâce à un système interne de propriété intellectuelle équilibré et efficace."*

OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

Outils et assistance de l'OMPI

Outils non normatifs et assistance à l'initiative des États membres :

- Assistance technique, y compris conseils d'ordre législatif
- Boîte à outils de l'OMPI relative aux bonnes pratiques à l'intention des organisations de gestion collective
- Cours de l'Académie de l'OMPI et activités de renforcement des capacités
- WIPO Connect
- Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI
- Initiatives de promotion du respect de la propriété intellectuelle

Boîte à outils de l'OMPI

- Document non normatif
- *“L’objectif de cette Boîte à outils de l’OMPI relative aux bonnes pratiques à l’intention des organismes de gestion collective (Boîte à outils) est de rassembler des exemples de législations, règlements et codes de conduite dans le domaine de la gestion collective du droit d’auteur et des droits connexes tirés du monde entier, et de les synthétiser sous la forme d’exemples d’outils de bonnes pratiques.”*
- *“S’ils le souhaitent, les États membres et les autres parties prenantes peuvent sélectionner des parties de cette Boîte à outils afin de choisir une méthode appropriée compte tenu de leur situation nationale particulière, et déterminer leur propre infrastructure de gestion collective.”*

(Boîte à outils, Introduction)



Accueil > Sources d'information > Publications

Boîte à outils de l'OMPI relative aux bonnes pratiques à l'intention des organismes de gestion collective (Boîte à outils)

Une passerelle entre titulaires de droits et utilisateurs

Auteur(s): OMPI | Année de publication: 2021

Type de licence: 

DOI: [English](#), [Français](#), [Español](#), [عربي](#), [中文](#), [Русский](#), [Português](#)



La Boîte à outils de l'OMPI relative aux bonnes pratiques à l'intention des organismes de gestion collective est un recueil de textes de lois, de règlements et de codes de conduite applicables à la gestion collective dans le monde entier. Les États membres et autres parties prenantes peuvent se référer aux différentes parties de ce document pour définir une stratégie adaptée à leur situation particulière. Note - La Boîte à outils n'est pas un document à vocation normative. La première édition est parue en 2018. La version actuelle, publiée en septembre 2021, tient compte des informations reçues des États membres de l'OMPI et autres parties prenantes tout au long du processus de consultation mené en 2021.

Télécharger

[English](#) PDF

[Français](#) PDF

[Español](#) PDF

[عربي](#) PDF

[中文](#) PDF

[Русский](#) PDF

[Português](#) PDF

<https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4561&plang=EN>

Structure

- Les sujets traités dans cette boîte à outils appartiennent à l'une des trois rubriques suivantes :

Rubrique	Points de réflexion
Explication	Brève explication des raisons pour lesquelles l'attention doit être portée sur telle question particulière (l'explication n'est pas exhaustive).
Exemples de bonne pratique tirés de codes de conduite, de règlements ou de la législation	Liste d'exemples illustrant la manière dont un sujet particulier est traité dans les codes de conduite, règlements ou législations.
Guide illustratif des bonnes pratiques	Liste de pratiques optionnelles, soumises à l'examen des États membres et autres parties prenantes.

Table des matières

- 1. Fournir des informations sur les organisations de gestion collective et leurs activités
- 2. Affiliation : information, adhésion et retrait
- 3. Droits des membres à un traitement équitable; leur position au sein de l'organisation de gestion collective
- 4. Aspects particuliers de la relation entre l'organisation de gestion collective et ses membres
- 5. Gouvernance
- 6. Gestion financière, distribution des revenus et déductions
- 7. Relation entre les organisations de gestion collective
- 8. Relation entre l'organisation de gestion collective et l'utilisateur ou le preneur de licence
- 9. Traitement des données sur les membres et les utilisateurs ou preneurs de licences
- 10. Importance de l'infrastructure informatique
- 11. Développement des compétences chez le personnel et sensibilisation
- 12. Procédures de plaintes et de règlement des litiges
- 13. Contrôle et surveillance des organisations de gestion collective

Révision

- La boîte à outils est mise à jour régulièrement, sur la base d'un processus de consultation avec les États membres et les observateurs de l'OMPI.
- La première version a été publiée en 2018.
- La version 2021 est actuellement disponible.
 - Nouveaux chapitres : i) Obligations des utilisateurs ou preneurs de licences (8.4) et ii) Importance de l'infrastructure informatique (10).
 - Interface conviviale (par exemple, liens hypertextes, réorganisation de la table des matières).
- La prochaine révision est prévue pour 2023-2024.

Cours de l'Académie de l'OMPI

L'Académie de l'OMPI propose plusieurs cours d'enseignement à distance (en ligne) dans le domaine de la gestion collective.

- Les cours existent dans plusieurs langues de l'ONU et sont adaptés pour :
 - les juristes (DL 501),
 - les titulaires de droits (DL 502),
 - les organisations de gestion collective (DL 503) et
 - les décideurs (DL 506).

https://www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/

Cours de l'Académie de l'OMPI dans le domaine de la gestion collective

- Langues disponibles : arabe, anglais, français, espagnol, portugais et russe.
- Certification : les participants qui réussissent l'examen final (en ligne) reçoivent un certificat d'achèvement.
- Durée : selon les cours, par exemple, la durée prévue pour le cours destiné aux juristes (DL 501) est de 80 heures, tandis que le cours destiné aux titulaires de droits (DL 502) est de 120 heures.

Frais d'inscription

Enseignement à distance – Frais d'inscription

Tous les cours de perfectionnement sont soumis à des frais d'inscription qui varient en fonction de la nationalité des participants et sont calculés à l'aide des critères suivants :

<p>Étudiants et corps universitaire</p> <p>Pays en développement, PMA et pays en transition</p> <p>Pays industrialisés</p>	<p>40 dollars É.U.</p> <p>200 dollars É.U.</p>
<p>Professionnels</p> <p>Pays en développement, PMA et pays en transition</p> <p>Pays industrialisés</p>	<p>60 dollars É.U.</p> <p>320 dollars É.U.</p>
<p>Fonctionnaires nationaux (y compris des offices de propriété intellectuelle)</p> <p>Pays en développement, PMA et pays en transition</p> <p>Pays industrialisés</p>	<p>Admissible à une bourse</p> <p>Voir les frais pour les professionnels</p>

- Le personnel des organisations de gestion collective peut également bénéficier d'une bourse (tous les pays) :

https://www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/fees.html

WIPO Connect – pour reprographie

“WIPO Connect est une solution informatique mise au point et offerte par l’OMPI, qui vise à faciliter la gestion collective du droit d’auteur et des droits connexes et qui comprend un module local et un module central.”

➤ Objectifs :

- promouvoir le droit d’auteur et le modèle de gestion collective;
- fournir un système aux organisations de gestion collective lorsque les coûts informatiques sont critiques;
- permettre aux organisations de gestion collective de se connecter à des réseaux internationaux;
- contribuer à la rémunération équitable des titulaires de droits.

➤ **L’OMPI et l’IFRRO ont travaillé à l’élaboration du logiciel pour les organisations de gestion collective des droits associés aux œuvres textuelles et visuelles:**

https://www.wipo.int/global_ip/fr/activities/wipo_connect/index.html

https://www.wipo.int/copyright/fr/news/2021/news_0001.html

Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

- Facilite le règlement des litiges commerciaux
 - entre parties privées
 - relatifs à la propriété intellectuelle et à la technologie
 - par des mécanismes extrajudiciaires
 - médiation, arbitrage, expertise (modes extrajudiciaires de règlement des litiges)

- Médiateurs, arbitres et experts de l'OMPI expérimentés en matière de propriété intellectuelle et de technologie, y compris le droit d'auteur et la gestion collective

- Modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI pour le droit d'auteur et la gestion collective :
www.wipo.int/amc/fr/center/copyright

Modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI pour les litiges relatifs à la gestion collective

- Organisation de gestion collective c. organisation de gestion collective
 - Litiges liés à l'accord de réciprocité

- Organisation de gestion collective c. membre de l'organisation de gestion collective
 - Révision du calcul et de la répartition des redevances

- Organisation de gestion collective c. utilisateur
 - Litiges liés à la fixation des tarifs

- Membre de l'organisation de gestion collective c. membre de l'organisation de gestion collective
 - Double déclaration ou pourcentage différent de droits déclarés

Merci

شكراً

anita.huss@wipo.int

<https://www.wipo.int/copyright/fr/management/index.html>